



Information presse janvier 2011

AUDIKA CREE AUDIPASS, LE 1ER SERVICE GRATUIT D'ESSAI D'AIDE AUDITIVE A DOMICILE

En France, plus de 6 millions de personnes souffrent aujourd'hui de problèmes d'audition et 1 sur 5 seulement bénéficie de l'apport de solutions auditives. Face à ce constat, Audika, toujours à l'écoute des personnes atteintes de presbycusie, met à leur disposition un service qui, à l'usage, fera tomber une à une les idées reçues. AUDIPASS est un service exclusif AUDIKA qui propose l'essai de solution auditive à domicile.

Aujourd'hui encore, Audika, leader français de la correction auditive constate que les freins à l'appareillage persistent : crainte de sifflement, difficulté à se projeter dans sa vie quotidienne avec un appareil, manque de confort et d'esthétisme... AUDIPASS a pour objectif de lever les réticences infondées en mettant gratuitement à disposition du client un appareil auditif à essayer à son domicile pendant 15 jours.

En effet, la qualité des appareils auditifs dernière génération sélectionnés par AUDIKA (miniaturisation extrême et confort) ainsi que l'accompagnement sur-mesure des futurs appareillés (réglages et suivi) sont les gages d'un appareillage réussi. Ce service exclusif vient renforcer un dispositif qui a fait ses preuves.

Depuis plus de 30 ans, Audika met au service de ses clients un protocole d'appareillage unique et des outils exclusifs pour leur offrir une prestation de proximité, de qualité et de services sur-mesure :

Un équipement de pointe

Parmi ces outils exclusifs, l'**AUDIRAMA**[®], le test acoustique exclusif Audika, a été développé pour optimiser les réglages des aides auditives, en recréant les ambiances sonores de la vie quotidienne avec une installation diffusant les sons sur 360°.

Des solutions adaptées à chaque style de vie

Audika sélectionne une large gamme de solutions auditives à la pointe de la technologie. De l'Audipuce, quasi invisible, à l'Audicom véritable système de communication en passant par l'Audimini aux couleurs très mode, toutes sont choisies pour leur fiabilité et leur efficacité auprès des principaux industriels du marché.

Des services complets

Attentif à la satisfaction de ses clients, Audika s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter une solution entièrement satisfaisante au problème d'audition de chacun avec son service Garantie Satisfaction (satisfait ou échangé dans les deux mois), son Assistance Nationale, sa Carte Avantages qui prolonge la garantie du matériel Audika à 4 ans (au lieu de 2 ans) et offre au

possesseur des réductions sur de nombreux produits (piles, accessoires d'écoute...). Audika propose également une Assurance Tous Risques qui garantit pendant 4 ans le remboursement de l'aide auditive volée, cassée ou perdue.

Une formation permanente

Les équipes des centres Audika (audioprothésistes, assistants...) sont formées en permanence pour délivrer un conseil personnalisé, assurer un accompagnement exceptionnel de leurs clients et garantir la même qualité de service partout en France.

Audika, numéro 1 français de la correction auditive

Premier réseau français de centres de correction auditive, le Groupe Audika occupe une position de leader. Il détient aujourd'hui une part de marché de 14% et a généré plus de 100 M€ de chiffre d'affaires en 2009. Audika est la référence en matière de correction auditive, avec un réseau constitué de plus de 420 centres, couvrant 90 départements et proposant partout en France un accueil et une prise en charge sur-mesure.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Service de Presse Audika

C'est dit, c'est écrit !

Stéphanie Champion

Tél. : 01 58 56 66 74

schampion@cditcecrit.com

www.cditcecrit.com